



Déclaration liminaire de l'intersyndicale CGT/SA au Comité Technique du 17 janvier 2019

M. le Vice-Président, cher.ère.s collègues,

Nous voilà repartis pour un mandat de 4 ans de Comité Technique afin de faire avancer et progresser le SDIS 35.

C'est l'occasion de revoir les règles de fonctionnement de cette instance et de s'assurer que chacun puisse y concourir de manière efficace et équitable. Des efforts sont à faire en la matière pour faciliter la tâche des organisations syndicales. Nous en reparlerons pendant la séance.

C'est aussi l'occasion de faire le point sur le mandat passé et on ne peut pas dire que tout soit rose : sur 21 dossiers ayant reçus un avis défavorable du Comité Technique, seul 2 ont pu être modifiés selon les prescriptions des organisations syndicales. Les 19 autres (soit 90% des dossiers) ont fait l'objet de délibérations par le CASDIS sans autres formes de discussions sur les raisons de l'avis défavorable du Comité Technique traitant celui-ci comme une simple chambre d'enregistrement.

Le dialogue social, ce n'est pas 1 réunion mensuelle et l'intégration de représentants du personnel dans les groupes de travail.

Ce n'est pas juste passer des dossiers dans les instances consultatives.

Ça, ça s'appelle de « l'écoute sociale ».

Dire « on a entendu » sans modifier les projets ou les décisions prises ne satisfait en aucun cas le besoin de co-construction de la collectivité et le droit à la participation promis aux fonctionnaires par leur statut.

L'intersyndicale CGT/SA du SDIS 35 souhaite que ce nouveau mandat soit plus respectueux du rôle important des corps intermédiaires dans l'équilibre et le bon fonctionnement de la structure.

Nous refusons que la mode de l'entêtement dogmatique lancée par nos décideurs nationaux prenne pied dans notre collectivité.

Merci de votre attention.